



CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR ELDORADO GOLD QUÉBEC

Février 2026

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS D'ELDORADO GOLD QUÉBEC	3
INTRODUCTION.....	4
MESURES BUDGÉTAIRES PROPOSÉES	5
RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS	5
Acceptabilité sociale.....	5
Relations avec les Premières Nations	5
DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE	6
CRÉDIT D'IMPÔT RELATIF AUX RESSOURCES	7
CONGÉ FISCAL RELATIF À LA RÉALISATION D'UN GRAND PROJET D'INVESTISSEMENT	7
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	8
1. Acceptabilité sociale :	8
2. Relations avec les communautés :.....	8
3. Traitement des demandes d'autorisation environnementale :	8
4. Crédit d'impôt relatif aux ressources :.....	8
5. Congé fiscal relatif à la réalisation d'un grand projet d'investissement :	8
CONCLUSION	8

À PROPOS D'ELDORADO GOLD QUÉBEC

Eldorado Gold Québec est une société minière axée sur l'expansion et le développement du Complexe minier Lamaque, près de Val-d'Or, laquelle est entrée en production commerciale en mars 2019.

En 2025, Lamaque a produit plus de 187 208 onces d'or et embauche plus de 570 hommes et femmes, dont 91 % proviennent de l'Abitibi-Témiscamingue qui, chaque jour, adhèrent aux plus hauts standards pour mettre en valeur le potentiel aurifère de la région. À cela s'ajoutent quelque 220 travailleurs employés par des entrepreneurs miniers.

Ce sont plus de 350 millions de dollars en dépenses pour l'achat de biens et services qu'effectue annuellement Eldorado Gold Québec, dont plus de 83 % sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue en 2025. Plus de 700 fournisseurs de l'Abitibi-Témiscamingue profitent des activités de la société.

En 2025, Eldorado Gold Québec a également versé 62 M\$ en impôt minier au gouvernement du Québec.

INTRODUCTION

Bien que le cours de l'or atteint des sommets, les sociétés aurifères font tout de même face à des défis majeurs pour assurer la pérennité de leurs opérations :

- Acceptabilité sociale des projets à maintenir et à renouveler;
- Délais d'analyse et d'autorisation des projets qui s'allongent;
- Normes environnementales strictes qui commandent de constamment se moderniser;
- Accès incertain à l'électricité faute de disponibilité de l'énergie;
- Disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée plus restreinte en raison des nombreux projets miniers en développement;
- Etc.

Alors que le gouvernement du Québec a, au cours des dernières années, orienté son soutien à l'industrie presque exclusivement vers les minéraux critiques et stratégiques (MCS), les filières traditionnelles ne bénéficient que très rarement des aides disponibles (ex. : crédit d'impôt pour grands projets d'investissement). Il est vrai que les conditions de marché ont été favorables au secteur minier dans la dernière décennie, mais cela ne doit pas servir à justifier un manque d'accompagnement gouvernemental. Si les revenus peuvent être élevés, les dépenses et les charges le sont tout autant, particulièrement au Québec.

Le secteur aurifère représente 45 % des redevances minières récoltées par l'État québécois en 2023. Pour Eldorado Gold Québec, il s'agit d'un non-sens et d'une iniquité de ne pas avoir accès aux aides réservées aux MCS. L'idée n'est pas de rendre accessibles toutes les mesures visant à soutenir les nouvelles filières des MCS, mais minimalement de permettre aux sociétés aurifères de compter sur des mesures d'aide, comme celles relatives à l'investissement dans les grands projets par exemple. Parce que l'injection de capitaux en investissements est énorme.

Si le Québec souhaite voir se maintenir un haut niveau d'activité minière, le gouvernement doit poser des gestes en matière de fiscalité. En effet, lors de la plus récente étude sur l'attractivité des juridictions minières mondiales, le Québec a glissé de la 5^e à la 22^e place. Une des raisons qui explique cette chute est le fait que son régime fiscal est de moins en moins compétitif : le Québec passe du 21^e au 54^e rang sur cet aspect. Il y a une grande place à l'amélioration, ne serait-ce que pour rattraper les autres juridictions canadiennes sur le plan de la fiscalité, dont l'Alberta (6^e), la Saskatchewan (11^e), Terre-Neuve-et-Labrador (14^e) ou l'Ontario (19^e). Seul le Nunavut est derrière le Québec parmi les provinces et territoires canadiens.

C'est donc dans un esprit de collaboration et avec un désir de doter l'industrie minière du meilleur environnement d'affaires qu'Eldorado Gold Québec soumet ce mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec.

Il est important de noter que dans un souci de concision, Eldorado Gold Québec a limité son nombre de propositions, mais mentionne toutefois qu'elle appuie l'ensemble des recommandations formulées par l'Association minière du Québec.

MESURES BUDGÉTAIRES PROPOSÉES

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

Acceptabilité sociale

Eldorado Gold Québec juge pertinent que soit revue la formule de redistribution aux municipalités des sommes perçues par le gouvernement en redevances minières. En effet, afin de maximiser l'acceptabilité sociale des projets dans le milieu d'implantation, **il serait normal que les municipalités qui accueillent des projets reçoivent davantage que les autres.**

Il s'agit d'une mesure maintes fois mise de l'avant par l'industrie. Elle est à coût nul pour le gouvernement et elle permettra d'améliorer l'acceptabilité sociale dans les milieux d'accueil. Alors que la nouvelle Loi sur les mines adoptée en 2024 fait une plus grande place à cette notion d'acceptabilité sociale, le budget 2026-2027 s'avère être le moment opportun pour adhérer à cette proposition. **En ce sens, un fonds dédié aux communautés minières pourrait être créé.** Toute autre formule favorisant les communautés qui accueillent des projets miniers sur leur territoire serait aussi la bienvenue.

Il est grand temps que les municipalités qui acceptent de se développer en partenariat avec l'industrie minière en retirent les plus grands bénéfices. La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) a d'ailleurs mis en lumière cet enjeu à l'été 2025, alors qu'elle publiait une étude révélant que la région verse chaque année davantage au gouvernement du Québec qu'elle n'en reçoit en retour. Ce déficit fiscal annuel est estimé entre 666 M\$ et 822 M\$ par rapport à la contribution de la région au trésor public. Ce déséquilibre pourrait atteindre 6,7 G\$ sur 10 ans. L'étude démontre aussi que 80 % des investissements en immobilisation en Abitibi-Témiscamingue proviennent du secteur privé.

Eldorado Gold Québec appuie la CPAT dans ses revendications pour un meilleur partage des bénéfices et un retour plus significatif des deniers publics vers les régions qui les génèrent.

Recommandation #1 :

Revoir la formule de redistribution des redevances minières aux municipalités en créant un fonds dédié aux communautés minières.

Relations avec les Premières Nations

Eldorado Gold Québec considère les membres des communautés autochtones comme des partenaires essentiels de l'industrie minière. Notre engagement envers la Nation Anishnabe de Lac-Simon et de la communauté de Kitcisakik se concrétisera prochainement par un accord mutuel visant une collaboration bénéfique. Cet accord vise à promouvoir le développement économique, l'employabilité, l'accès à l'emploi, tout en répondant aux préoccupations environnementales et en soutenant les communautés sur les plans économique, social et culturel.

Le gouvernement du Québec doit **améliorer le partage des bénéfices des activités minières avec les communautés autochtones.** L'absence de redistribution des redevances minières par l'État et l'absence de règles claires pour le partage des bénéfices miniers représentent une source majeure d'incertitude. Cette situation complexifie et prolonge les processus de consultation pour les projets miniers, compromettant l'acceptabilité sociale, accroissant le risque perçu par les investisseurs et imposant des fardeaux économiques préjudiciables à la rentabilité et à la faisabilité

des projets. Nous soulignons l'importance d'un soutien adéquat du gouvernement, tant sur le plan informationnel que financier, pour aider les entreprises minières à répondre à ces conditions cruciales.

Recommandation #2 :

Améliorer le partage des bénéfices des activités minières avec les communautés autochtones.

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DEMANDES D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Les délais d'analyse et de traitement des demandes de permis et d'autorisation pour les projets miniers suscitent des préoccupations croissantes, particulièrement en Abitibi-Témiscamingue, puisqu'ils peuvent avoir une incidence notable sur le respect des échéanciers de réalisation.

Les équipes régionales sont fortement sollicitées, ce qui peut, dans certains cas, affecter le déploiement harmonieux des projets miniers. Cette situation contribue à la formation de goulots d'étranglement et entraîne des effets en cascade qui méritent une attention particulière.

Dans ce contexte, la décision gouvernementale de maintenir un gel des embauches soulève des interrogations quant à la capacité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) à répondre adéquatement à la demande croissante. Bien que l'expertise et l'engagement des équipes en place soient indéniables, la capacité opérationnelle demeure limitée en raison du nombre restreint de ressources disponibles.

Il apparaît donc souhaitable d'envisager, à tout le moins, un assouplissement du gel d'embauche au sein du MELCCFP, voire un rehaussement ciblé de ses budgets afin de permettre l'ajout d'analystes. Un tel renfort favoriserait une répartition plus équilibrée des dossiers, ce qui contribuerait à améliorer les délais de traitement et l'efficacité globale du processus.

Eldorado Gold Québec est consciente des choix budgétaires complexes auxquels le gouvernement doit faire face. Toutefois, les compressions annoncées au MELCCFP ne constituent pas une solution durable pour soutenir le développement économique du Québec à long terme. Dans l'état actuel des choses, les sociétés minières subissent les contrecoups de la lourdeur administrative et du manque de ressources. Cette situation soulève des enjeux importants pour l'avenir, alors que plusieurs projets miniers, notamment dans la filière des minéraux critiques et stratégiques, sont appelés à se développer. Enfin, il convient de rappeler que les retombées économiques et fiscales générées par l'activité minière jouent un rôle clé dans la vitalité financière du Québec.

Recommandation #3 :

Assouplir le gel d'embauche au MELCCFP et rehausser ses budgets pour permettre l'ajout d'analystes.

CRÉDIT D'IMPÔT RELATIF AUX RESSOURCES

Dans son dernier Budget, le gouvernement a introduit une limite des dépenses admissibles de 100 M\$ par période de cinq ans relativement à l'exploration des ressources minérales. Or, bien qu'il puisse paraître élevé, ce plafond s'avère insuffisant dans la réalité.

Seulement chez Eldorado Gold Québec, nous prévoyons des dépenses en exploration admissibles d'environ 150 M\$ au cours des cinq prochaines années. **Le plafond fixé par le gouvernement pourrait donc avoir un impact sur les décisions corporatives d'investir ou non dans un aussi gros portefeuille en exploration au Québec.**

Si le gouvernement veut attirer le maximum des dépenses en exploration, il est proposé d'abolir le plafond des dépenses admissibles.

Parce que moins d'exploration signifie inévitablement moins de potentiel de nouvelles mines et moins de retombées pour le Québec et le gouvernement.

Recommandation # 4 :

Abolir le plafond des dépenses admissibles au crédit d'impôt relatif aux ressources.

CONGÉ FISCAL RELATIF À LA RÉALISATION D'UN GRAND PROJET D'INVESTISSEMENT

Eldorado Gold Québec s'explique mal pourquoi le gouvernement a choisi d'exclure certains secteurs pouvant bénéficier du congé fiscal pour grands projets d'investissement, comme c'est le cas pour la filière aurifère. Permettre à des sociétés comme la nôtre de pouvoir appliquer sur ce congé fiscal améliorerait assurément la compétitivité et l'attractivité du Québec auprès des investisseurs.

Même si les mines d'or performant bien actuellement, les dépenses d'investissement demeurent majeures. Par exemple, chez Eldorado Gold Québec, nous souhaitons innover en mettant en place une usine de remblai en pâte cimentée qui nécessitera à elle seule des investissements de près de 63 M\$. Celle-ci vise à atténuer notre empreinte environnementale en remblayant les galeries souterraines et en optimisant la déposition de résidus miniers dans le parc à résidus actuel et futur. Cette façon de faire pourrait inspirer d'autres sociétés minières, notamment dans les minéraux critiques et stratégiques. Alors pourquoi exclure l'extraction minière des secteurs pouvant bénéficier de ce congé fiscal, à l'exception des MCS? On prive ainsi de soutien tout un pan de l'économie du Québec et des régions, **une industrie qui dépense annuellement plus d'un milliard de dollars dans des projets d'investissement**, selon les plus récentes données de l'Association minière du Québec.

Recommandation #5 :

Retirer l'extraction minière des secteurs exclus du congé fiscal relatif à la réalisation d'un grand projet d'investissement.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

1. Acceptabilité sociale :

- Revoir la formule de redistribution des redevances minières aux municipalités, créant éventuellement un fonds dédié aux communautés minières.

2. Relations avec les communautés :

- Améliorer le partage des bénéfices miniers avec les communautés autochtones.

3. Traitement des demandes d'autorisation environnementale :

- Assouplir le gel d'embauche au MELCCFP et rehausser ses budgets pour permettre l'ajout d'analystes.

4. Crédit d'impôt relatif aux ressources :

- Abolir le plafond des dépenses admissibles.

5. Congé fiscal relatif à la réalisation d'un grand projet d'investissement :

- Retirer l'extraction minière des secteurs exclus.

CONCLUSION

Les sociétés minières ont besoin du soutien du gouvernement du Québec, par des mesures qui sont relativement simples et faciles d'implantation. C'est ce que ce mémoire présente afin de proposer des mesures qui seront gagnantes-gagnantes-gagnantes (Gouvernement-Citoyens-Industrie).

Eldorado Gold Québec souhaite être une partenaire du gouvernement dans l'implantation de ces mesures et demeure à son entière disposition pour les développer.